

Rapport du BEA

Accident du Cessna F152

immatriculé F-GDOF survenu le 28/05/2019 à Bordeaux-Mérignac (33)

Interruption du vol en raison des conditions météorologiques, atterrissage long à contre QFU, sortie longitudinale de piste, heurt avec un fossé

Rapport d'Enquête cat. 3 : rapport sur un événement aux conséquences limitées, élaboré à partir d'un ou de plusieurs témoignages n'ayant pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.

Note : Les informations suivantes sont principalement issues du témoignage du pilote. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.

1 - Déroulement du vol

Le pilote se rend sur l'aérodrome Bordeaux-Yvrac [1], afin d'effectuer un vol local dans le sud des installations. Les dernières informations météorologiques dont il a pris connaissance l'amènent à privilégier la réalisation de tours de piste. Au point d'arrêt de la piste 29, le pilote hésite à décoller en raison d'un ciel menaçant mais décide finalement de le faire. En montée initiale, lors du deuxième tour de piste, une forte averse réduit sensiblement la visibilité. Le pilote estime qu'il ne pourra pas terminer son tour de piste. Se sachant seul dans le circuit d'aérodrome, il décide de faire demi-tour et d'atterrir en piste 11.

Le pilote indique que la visibilité n'est pas très bonne face à la piste. Constatant que la finale n'est pas stabilisée, il envisage d'interrompre l'approche mais poursuit et atterrit "long". La piste étant mouillée et la distance restante insuffisante, le pilote ne parvient pas à s'arrêter. L'avion sort longitudinalement de piste et finit sa course dans un fossé situé entre la limite de l'aérodrome et un champ adjacent. Le pilote évacue l'avion, indemne.

2 - Renseignements complémentaires

2.1 Renseignements sur le pilote

Le pilote, âgé de 28 ans, était titulaire d'une licence PPL assortie d'une qualification SEP(T). Il totalisait 77 heures de vol depuis 2018, toutes sur le type et 4h30 en tant que commandant de bord.

Le pilote indique qu'il n'aurait pas dû décoller alors qu'il hésitait à le faire au point d'arrêt.

2.2 Renseignements météorologiques

Les conditions météorologiques au moment de l'accident sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac situé à 19 km étaient les suivantes :

Métar décodé de Bordeaux-Mérignac : vent calme, visibilité supérieure à 10 km, plafond 2.300 ft avec temporairement des averses de pluie et une baisse de visibilité à 4.000 m.

2.3 Renseignements sur l'avion

La distance de roulement à l'atterrissage donnée par le manuel de vol, considérant une masse à l'atterrissage estimée à 700 kg (pilote seul à bord en vol local), dans les conditions du jour, est de 180 m. Il convient d'y ajouter 15 % du fait qu'il s'agit d'une piste en herbe et 20 % du fait qu'elle est mouillée. La distance de roulement à l'atterrissage résultante est donc comprise entre 240 et 260 m compte tenu des incertitudes imputables à la précision des informations disponibles.

Cette distance est significativement augmentée par un incrément de vitesse au toucher des roues.

[1] Aérodrome à usage restreint, piste non-revêtue 685 x 50 m.